

Lettre du 8 février 2025

GNDP DU 24 JANVIER 2025 Déclaration liminaire d'IDFO

Madame la Ministre

Nous vous présentons à notre tour nos meilleurs vœux pour 2025 ainsi qu'à l'ensemble de vos collaborateurs.

Nous souhaitons pour commencer exprimer tout notre soutien à nos collègues de Mayotte. Vous avez pu d'ailleurs rencontrer notre secrétaire académique qui a participé à plusieurs réunions au ministère avec notre fédération la FNEC FP-FO. Au-delà du soutien moral IDFO demande que les personnels de direction perçoivent comme l'ensemble des agents l'aide de 2000 € pour tous, quel que soit l'indice, tout de suite. IDFO demande pour nos collègues de Mayotte une vraie reconnaissance du travail accompli : passage immédiat à l'échelon supérieur et accès immédiat à la Hors-Classe pour tous les Perdus promouvables au 1er janvier 2025. Pour les personnels de direction les années passent et malgré les bons vœux et les souhaits exprimés au risque, mais prenons le, de nous répéter, car hélas c'est la réalité : la colère, le désarroi et la perte de sens tenaillent notre profession comme l'ensemble des corps de la Grande Maison

En cette nouvelle année, qu'attendent toujours les personnels de direction ? Une rémunération à la hauteur de leur engagement, des missions et des responsabilités qui leur sont confiées.

Mme la Ministre dans votre propos introductif vous déclarez que « deux chantiers majeurs ont abouti pour les personnels de direction : la revalorisation et les conditions de travail ».

IDFO ne partage en rien ce point de vue : pour nous tout reste à faire.

Les nouvelles modalités indemnitaires du RIFSEEP, et c'est désormais bien compris grâce au travail explicatif fait par notre organisation, ne sont en rien une revalorisation de nos rémunérations mais une simple réorganisation de l'indemnitaire avec peu ou prou une augmentation brute annuelle de 250 €. A ce stade nous attendons toujours des réponses précises de l'impact sur la retraite. Nous en faisons à nouveau la demande ce jour.

Concernant nos rémunérations, nous sommes inquiets du devenir de la GIPA puisque la suppression de la GIPA pour les catégories A est toujours sur la table pour le ministre de la Fonction Publique. Notre corps est particulièrement concerné par cette modalité en raison justement du faible taux de passage à la HC. Pour certains collègues cela représente par exemple une somme de 2000€. Mme la Ministre pouvez-vous nous dire si la GIPA au titre de 2024 est définitivement supprimée ?

Les personnels de direction sont d'abord des fonctionnaires. Le ministre de la Fonction Publique a confirmé la poursuite du gel de la valeur du point d'indice. Cela constitue, compte tenu de l'inflation qui se poursuit, une nouvelle baisse de pouvoir d'achat pour les personnels qui ont déjà perdu plus de 31,5% depuis 2000. L'abandon des 2 jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires a été annoncé. Cela est une bonne chose. Or, dans le même temps on nous annonce la baisse de l'indemnisation des congés maladie à 90%. Sur ce point, la question de la rémunération rejoint celle des conditions de travail. Nos collègues rendus malades en raison d'une organisation du travail maltraitante devraient de surcroît être punis par une baisse de leur rémunération. Comment pourrions-nous l'accepter ?

Développons à présent la question des conditions de travail. Alors que les collègues sont épuisés, le projet du gouvernement de mettre en place une nouvelle journée dite de solidarité, en réalité de travail gratuit, est un très mauvais signe qui pourrait bien cristalliser les mécontentements.

La question du non-remplacement des personnels de direction et de nos proches collaborateurs, c'est-à-dire les personnels administratifs est une des formes de ce qu'il faut bien appeler la maltraitance institutionnelle.

Nous attendons toujours le respect des avis votés en 2023 à la F3SCT car les réponses apportées ne sont pas à la hauteur et au premier chef : le remplacement de tous les personnels absents et la création des brigades de remplacement

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)

IDFO a proposé à nos collègues de répondre à une enquête depuis la semaine dernière. Nous ne manquerons pas de communiquer les résultats.

Et là se pose la question des postes et des choix budgétaires : pas de création de postes de personnels de direction. Pour IDFO la solution ne doit pas consister à redéployer des postes comme cela est prévu dans différents territoires. Nous n'en serons pour notre part jamais à l'initiative.

D'ailleurs nous en profitons puisque nous sommes toutes et tous réunis au tour de la table pour reformuler notre demande d'un GT sur les implantations des postes de perdre, la DGESCO est partie prenante dans ce sujet. Demande déjà exprimée auprès de la Direction de l'Encadrement à notre initiative.

Mme la Ministre en lien avec nos conditions de travail et le respect de nos missions nous vous avons adressé un courrier au sujet des opérations de préparation de rentrée. Nous avons fait le tour des académies et comme nous l'avons signalé hier au conseiller social les délais imposés par certains recteurs sont inacceptables. Dans vos différentes prises de paroles vous avez beaucoup parlé de la relation de confiance que vous souhaitez installer ainsi que de l'écoute du terrain. En la matière seuls les actes comptent. (Après un échange à l'issue du GNPD IDFO a transmis au Ministère les dates de transmission de DHG et les dates de remontée des TRM par académie).

Concernant le choc des savoirs les annonces (DNB, 4/3 ème, évaluation prépa seconde et choc 6/5^{ème}) vont dans le bon sens et relève du bon sens que nous réclamons.

Néanmoins à cette heure l'inquiétude est grande simplement pour reconduire le choc en 6 et 5 ème. Il n'est pas inutile de rappeler que des enseignants ne sont pas remplacés depuis des mois. Pourquoi maintenir en 6° et 5° malgré l'opposition de tous. Abandon en 4° et 3° mais avec une imposition de dispositif d'aide. Avec quels moyens ? Ne serait-il pas plus juste d'indiquer son abandon pur et simple

Pour terminer nous souhaitons attirer enfin attirer votre attention sur nos collègues à la tête d'EREA ou d'ERPD qui vous ont adressé un courrier.

Merci pour votre attention.

Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :

[ADHÉRER à ID-FO](#)